



3 mai 2016

## ATE-Infos n°4/2016

### Votations du 5 juin - un sacré programme!



Le 5 juin nous votons sur 4 sujets "mobilité": 3 cantonaux et 1 fédéral. Les mots d'ordre ayant été pris lors de l'Assemblée générale du 4 avril dernier, nous vous les rappelons ici:

- **OUI** à IN 154 «Pour des transports publics plus rapides !»
- **OUI** au contreprojet "Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée" (11769)
- **IN** à la question subsidiaire: si l'initiative et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence?
- **NON** à l'IN 157 «OUI à la grande Traversée du Lac !»
- **NON** à l'IN "Vache à lait" «Pour un financement équitable des transports»

transports»

La campagne est rendue compliquée par la profusion des sujets. Voici comment elle s'organise à Genève:

- Un comité unitaire associatif mène campagne contre la traversée du lac. Il est coordonné par l'ATE et est composé de: WWF, actif-trafiC, ProNatura, Groupement des ornithologues du bassin genevois, ProVélo, Navigateurs contre la traversée du lac, CGAS, SSP, SIT.

- La campagne Vache à lait est coordonnée au niveau national et relayée à Genève par l'ATE.

Nous serons appuyés par quelques 40 bénévoles souhaitant être actifs sur ce sujet. Des distributions "volantes" de flyers vont être organisées en divers endroits du canton.

- L'ATE Genève fait par ailleurs une campagne propre sur les 4 sujets: affiche, flyers,... 2 stands sont déjà prévus: samedi 21 et 28 mai.

Si vous souhaitez contribuer à la campagne: écrire des courriers de lecteurs, distribuer des flyers autour de vous, participer à un stand, etc. n'hésitez pas à nous le faire savoir: [info@ate-ge.ch](mailto:info@ate-ge.ch), 022 734 70 64 (mardi et jeudi). Merci d'avance!

Nous sommes en pleine organisation de toutes ces campagnes. Ces prochaines semaines, dès que les argumentaires sont prêts, les flyers imprimés et toutes les dates de stands connues, nous vous le ferons savoir.

Pour l'heure, voici quelques éléments sur chacun des sujets:

## OUI à L'initiative pour des transports publics plus rapides



L'initiative veut inscrire dans la constitution le principe de la priorité aux transports publics (TP). Aujourd'hui, les bus, trolleybus et autres trams sont bien trop souvent bloqués aux feux pour laisser passer des voitures occupées par une personne. De plus, les TP ne bénéficient souvent pas de sites propres ou de voies réservées.

Cette situation ne peut plus durer. L'Etat doit privilégier les modes de transport qui polluent le moins. De plus, améliorer la vitesse des TP les rendra plus efficaces et compétitifs et permettra d'économiser de l'argent. Par exemple, la voie réservée aux bus sur le pont du Mont-Blanc a permis d'économiser un million par an, de plus sans péjorer les autres acteurs du trafic.

## Oui au contreprojet

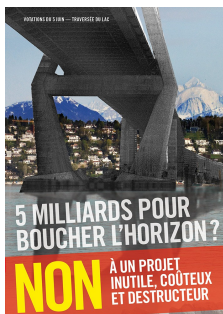


Fruit d'un travail ambitieux et d'après négociations, le contreprojet est un compromis soutenu par une majorité du Grand Conseil rassemblant le PS, le PDC, le PLR, la moitié des Verts et plusieurs MCG. Il représente donc une chance de faire avancer les choses et dépasser la « guerre des transports » genevoise.

Le contreprojet contient de nombreuses pistes d'actions incluant les zones à trafic limité, les P+R, les bus à haut niveau de service et le covoiturage.

La grande nouveauté du contreprojet est son organisation en zones. Dans les zones urbaines ainsi que sur les axes transfrontaliers, la priorité est donnée à la mobilité douce et aux transports publics. Ceci répond en grande partie à la volonté de l'initiative.

## NON à l'initiative pour une grande traversée du lac



La traversée du lac est très souvent présentée comme le projet qui résoudra tous les problèmes de mobilité à Genève. C'est faux ! De nombreux exemples montrent qu'une nouvelle route ne fluidifie pas le trafic mais en génère davantage. Parmi eux : quelques années après la mise en service de l'autoroute d'Annecy, celle-ci est bien fréquentée et la route de Cruseilles a retrouvé un trafic aussi dense qu'avant. Le volume total de trafic a largement augmenté.

Nous ne croyons pas non plus à l'idée qu'une traversée Vengeron-Pointe-à-la-Bise réduise massivement le trafic au centre-ville. Les emplois et activités étant concentrés en ville, la plupart des trajets continueront à en partir ou y aboutir ! Au vu des dépassements fréquents des normes de pollution de l'air et du bruit, on ne peut pas envisager comme projet d'avenir la construction d'une nouvelle autoroute pour « répondre à la demande de mobilité ».

Sur le plan environnemental au sens large, le projet est catastrophique, puisqu'au-delà du pont sur le lac, c'est 12 kilomètres d'autoroute en pleine campagne, touchant des zones renaturées, une réserve et des écosystèmes fragiles.

**NON à l'initiative Vache à lait**, insidieusement appelée « Initiative pour un financement équitable des transports ».



Sous prétexte que trop d'argent est consacré aux transports publics, les lobbys routiers veulent piller chaque année 1.5 milliards des finances fédérales pour les consacrer à la route.

Les conséquences :

- plus de béton, moins d'argent pour d'autres domaines comme la formation
- une augmentation des tarifs des transports publics et/ou une baisse des prestations
- des pertes considérables pour les finances communales

L'Initiative « vache à lait » est extrémiste, dangereuse et rétrograde. Ne nous laissons pas abuser par une campagne mensongère !

Ils disent NON : toutes les associations environnementales, tous les partis sauf l'UDC, tous les gouvernements cantonaux, economiesuisse, l'Union des villes suisses, l'Union suisse des paysans,...

Membres de l'ATE, vous trouverez de nombreux éléments sur l'initiative Vache à lait dans le Magazine d'avril, et un article sur la traversée du lac dans les pages régionales. Suivez-nous aussi sur internet et Facebook: [www.facebook.com/ate.geneve](http://www.facebook.com/ate.geneve).

Un grand merci de votre attention!

Pour l'ATE Genève:

Valérie de Roguin  
Secrétaire générale de l'ATE Genève  
arcade: rue de Montbrillant 18  
tél. 022 734 70 64 (mardi et jeudi)